



© LAURENCE DUVERNE

Nouvelle MJC :
lumineuse,
végétale

P. 8

Ecole :
le mercredi
aussi

P. 10

Prix littéraire :
jury d'écoliers !

P. 13

Larivoire :
une histoire
de famille

P. 14

Loisirs de ville : **détente, assurée !**

Nouvelle MJC : plus fonctionnelle, mieux équipée

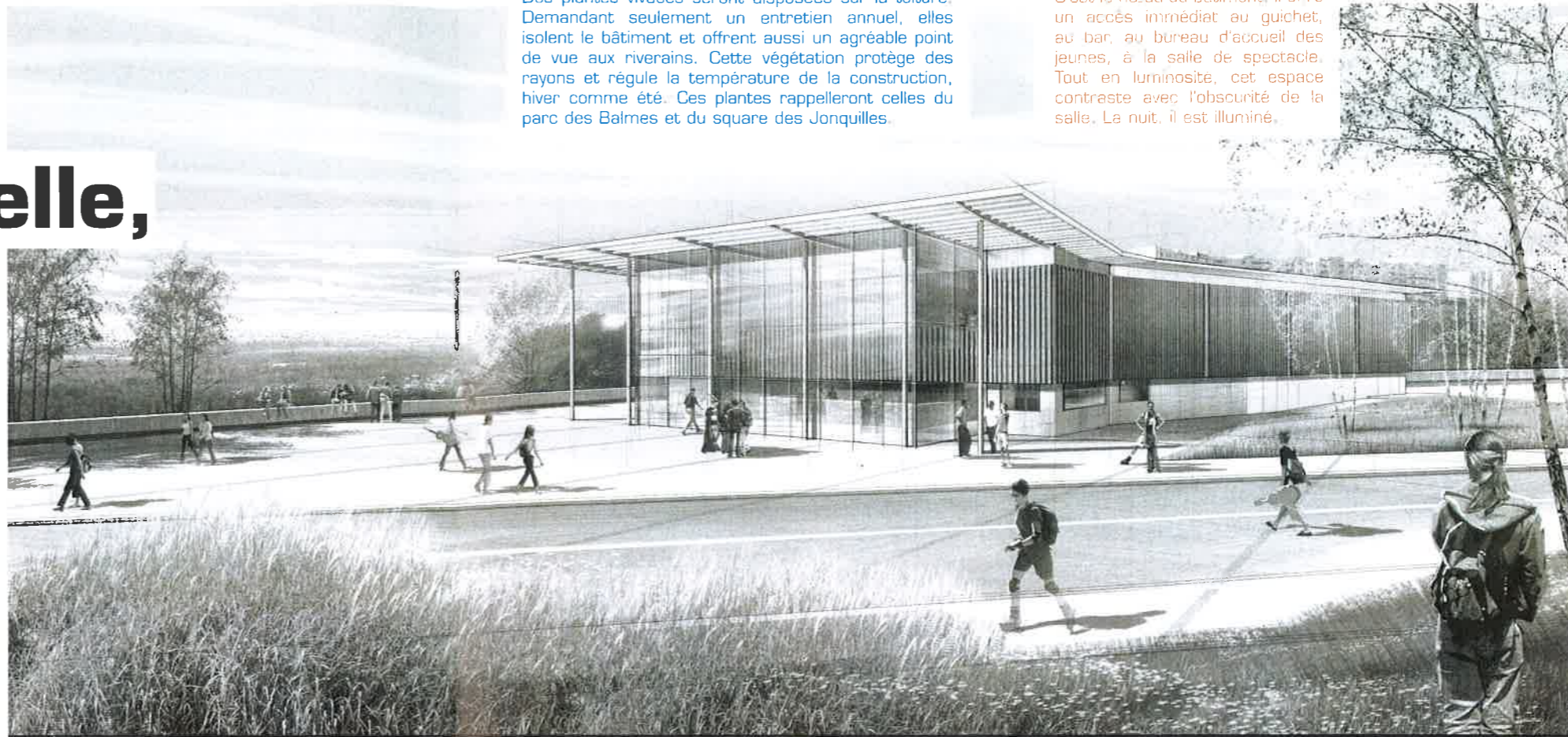
Au printemps 2008, le bâtiment ouvrira ses portes dans le quartier de la Velette. Avec une salle de spectacle et des studios de musique performants, la MJC offrira les conditions optimales à l'expression des jeunes artistes.

L'actuelle MJC date de 1967.



Construite en 1967, la MJC Ô Totem s'est agrandie et modifiée au fil des années. Désormais vétustes, les locaux ne sont plus adaptés aux actuelles fonctionnalités d'une maison des jeunes et de la culture. Entre la réfection de la toiture et des façades, la mise en conformité électrique et le renforcement de l'isolation, les travaux de rénovation auraient été trop onéreux. C'est pourquoi, un équipement de 790 m² est aujourd'hui en cours de construction, pour un coût total de 1 566 000 euros. La nouvelle MJC répondra aux besoins des adhérents : organisation de spectacles et concerts, enregistrements studio, répétitions musicales,

activités culturelles comme le théâtre, la danse ou la musique... Plus lumineux, les locaux sont pensés pour offrir un accueil de qualité aux artistes, au public et au personnel. Le rez-de-chaussée réunira le hall d'accueil, un bar, une salle de réunion ou d'exposition, le bureau des animateurs et un studio de répétition rock à accès indépendant. Au fond, se situera la salle de spectacles dotée d'un local pour les costumes, de loges, d'une régie technique. A l'étage, les usagers retrouveront trois autres studios, l'administration et un espace détente pour les musiciens. L'ensemble du bâtiment sera naturellement accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à un ascenseur.



Une isolation végétale

Des plantes vivaces seront disposées sur la toiture. Demandant seulement un entretien annuel, elles isolent le bâtiment et offrent aussi un agréable point de vue aux riverains. Cette végétation protège des rayons et régule la température de la construction, hiver comme été. Ces plantes rappelleront celles du parc des Balmes et du square des Jonquilles.

Un hall convivial

C'est le nœud du bâtiment. Il offre un accès immédiat au guichet, au bar, au bureau d'accueil des jeunes, à la salle de spectacle. Tout en luminosité, cet espace contraste avec l'obscurité de la salle. La nuit, il est illuminé.

Des façades lumineuses, de jour comme de nuit

Très grandes et vitrées, les façades ouvrent les perspectives. De petits flambeaux verticaux et lumineux, intégrés au bois, permettront de mieux identifier le bâtiment de loin, dans la nuit.

Respecter l'environnement

Le projet s'inspire de la démarche Haute qualité environnementale. Ce qui signifie : confort thermique, acoustique et matériaux naturels. Le bâtiment sera entouré de bois brut, en l'occurrence du pin Douglas non traité qui vieillira et se teintera naturellement au fil des saisons, rappelant le bardage du Centre chorégraphique national.

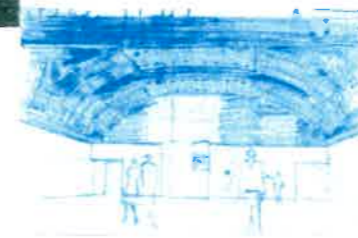


Une salle de spectacle à l'esthétique simple

Le décor est discret et subtil car la scène reste l'élément fort. La salle est conçue pour améliorer les performances acoustiques puisque les lieux seront plus utilisés pour des concerts que pour du théâtre.

Le parvis et le belvédère, escales piétonnières

L'équipe d'architectes a proposé qu'un belvédère soit réalisé le long de la corniche des Balmes. Le parvis de la MJC se prolongerait jusqu'à cette promenade. Il occupe tout le fronton du bâtiment et sera un point de convergence pour les promeneurs venant du parc des Balmes, de la pointe sud de la Velette, des Balcons de Sermenaz et du centre ville. Les aménagements extérieurs seront réalisés par le Grand Lyon, à la fin du chantier. Ils seront confiés à une équipe de concepteurs aujourd'hui en cours de désignation.



Les travaux vont s'étaler sur treize mois. Quelles sont les principales étapes du chantier et où en sommes-nous actuellement ?

JEAN BARRETTE : Il y a deux ans, la ville a lancé le concours. Notre cabinet a été lauréat. Mi-avril, les premiers coups de pelle ont été donnés, avec la réalisation du clôturage et le terrassement. Par la suite, la maçonnerie sera entreprise. D'ici à cet été, le bâtiment aura déjà pris forme.

L'isolation thermique et acoustique est essentielle dans le projet. Comment ces aménagements seront-ils intégrés au bâtiment ?

Notre proposition d'un édifice très compact, propice aux économies

d'énergies, a séduit la ville. Pensés pour réduire la consommation d'énergies, les lieux seront confortables hiver comme été. La MJC sera composée de vitres et murs épais, avec doublage. Une ventilation fonctionnera la nuit. Pour la salle de spectacle, nous avons travaillé avec un acousticien, pour éviter les résonances. L'isolation des studios est la même que celle des équipements professionnels. Il n'y aura aucune vibration, transmission de bruit ou écho grâce aux murs et à leurs nombreux angles. La salle et chaque studio sont insonorisés, permettant ainsi à tous les artistes de les utiliser en même temps, sans se gêner.

> Jean Barrette, architecte du cabinet lyonnais B-Cube

La MJC sera située dans le quartier de la Velette. Pourquoi la ville a-t-elle choisi cet emplacement ?

Le centre du quartier de la Velette se développe. La MJC sera implantée en bordure du square des Jonquilles et du parc des Balmes, à proximité du groupe scolaire et ses installations sportives, de Velette services et de la maison du département. Élément fédérateur, elle servira de maillon entre ces différents équipements, regroupés avenue Général Leclerc. La ville a également choisi de rapprocher la MJC du Centre chorégraphique national, constituant ainsi un pôle artistique. Les façades de bois des deux bâtiments se feront d'ailleurs écho.

> Christine Roux-Bouvier, adjointe au maire, déléguée à la Culture